

# SAÔNE actu

# 17  
juillet 2024



Bel été à Saône 



# Au sommaire

## DE CE NUMÉRO

**NOS AGENTS EN QUELQUES MOTS** P.4

**SOCIAL - SERVICE POPULATION** P.5-6

**SYBERT** P.7

**TRAVAUX** P.8

**JUIN JAUNE** P.9

**SCOLAIRE-JEUNESSE** P.10

**ÉVÈNEMENTIEL** P.11

**ASSOCIATIONS** P.12-13

**CULTURE** P.14

**DIVERS** P.15

**AGENDA** P.16



## Visite officielle du Maire de Yaoundé II

Monsieur Yannick Ayissi, Maire de Yaoundé II est venu à la rencontre de Monsieur Benoît Vuillemin, Maire de Saône le 25 juin dernier.

Une table ronde et une visite de l'entreprise Demeter ont rythmé cette journée et ont permis aux deux délégations d'échanger sur l'organisation territoriale des deux pays ainsi que sur l'économie agricole.



**SAÔNE**  
**actu**

Directeur de la publication : Benoît Vuillemin  
Rédaction/Relecture : Lucie Gomes, Cyril Maréchal, Charlotte Momper, Nadine Sauvonnet  
Crédit photos : Mairie de Saône, Adobe Stock  
Conception graphique et impression : L'imprimeur Simon, Orlans  
Dépôt légal : juillet 2024



saone.fr







// En cette période intense,  
je souhaite aujourd'hui rendre un  
hommage appuyé à l'ensemble du  
personnel de la mairie de Saône //

## BENOÎT VUILLEMIN

Maire de Saône,  
Vice-Président de Grand Besançon Métropole

### Hommage au personnel de la Mairie de Saône

Chères Saônoises, chers Saônois,

En cette période intense marquée par les trois scrutins électoraux que nous venons de vivre, je souhaite aujourd'hui rendre un hommage appuyé à l'ensemble du personnel de la mairie de Saône.

Leur dévouement et leur engagement sont la pierre angulaire de notre commune. Je tiens à féliciter tout particulièrement nos deux agents de l'État civil, Christine Ducouloux et Eva Torreadrado, pour l'organisation sans faille de ces trois scrutins. Leur professionnalisme et leur rigueur ont permis à nos concitoyens de voter dans les meilleures conditions possibles, garantissant ainsi la transparence et la sérénité de ces élections.

Une petite ville comme la nôtre ne peut fonctionner sans l'apport précieux de ses agents. Je suis profondément reconnaissant d'être entouré de personnes de grande qualité, que ce soit au secrétariat général, au service technique, au service urbanisme, à France services, à l'accueil, au comité des fêtes, ou aux ateliers municipaux.

Je tiens aussi à féliciter chaleureusement nos ATSEM et les personnels du périscolaire de nos écoles, dont le travail quotidien auprès de nos enfants est inestimable. Je leur souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances bien méritées.

Un hommage particulier doit être rendu à notre nouvelle Directrice Générale, Charlotte Momper. Malgré sa jeunesse, elle fait preuve de nombreuses compétences et de qualités humaines remarquables, qui lui ont permis d'accéder à cette fonction essentielle. Sa capacité à prendre des responsabilités et à gérer des situations complexes avec efficacité et bienveillance est une véritable source d'inspiration pour nous tous.

Le maire que je suis est très fier du travail accompli chaque jour par l'ensemble des agents. Leur engagement et leur dévouement permettent de faire de Saône une commune où il fait bon vivre, où la qualité du service public est exemplaire et où chaque citoyen peut trouver l'accompagnement nécessaire à ses besoins.

Je vous remercie, chères Saônoises et chers Saônois, de la confiance que vous nous accordez, et je renouvelle ici mon soutien indéfectible à tout le personnel de notre belle commune.

// Je suis très fier du travail accompli  
chaque jour par l'ensemble des agents //

## NOS AGENTS EN QUELQUES MOTS

### Corinne Cecchini



Corinne CECCHINI est l'une de nos agents qui accompagnent nos enfants depuis de nombreuses années lorsqu'ils sont scolarisés.

En effet, elle effectue des missions de remplacement à l'école maternelle et veille à la propreté des locaux ainsi qu'à la sécurité de nos enfants depuis 2004. Aujourd'hui, agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM), Corinne assiste les maîtresses en préparant les différents ateliers, accueille et aide nos enfants, assure la propreté des locaux de l'école avant, pendant et après les heures de classe pour le bien-être de tous.

#### Son objectif au quotidien :

assister les maîtresses et veiller au bien-être des élèves.

### Charlotte Momper



Diplômé d'un Master Administration publique, Charlotte MOMPER est notre nouvelle Directrice Générale des Services depuis le mois d'avril.

En tant que Directrice Générale, Charlotte assure la gestion efficace et cohérente des services. Elle coordonne les différents services, supervise la mise en œuvre des politiques publiques et conseille les élus dans leurs décisions.

Chargée de la gestion financière et administrative, elle veille à l'élaboration et au suivi du budget tout en pilotant les ressources humaines. La DGS joue également un rôle clé dans la modernisation et l'innovation des services publics.

#### Son objectif au quotidien :

coordonner de manière efficace et harmonieuse les différents services, assurant ainsi le bon fonctionnement et la bonne gestion de l'administration locale.

### Stéphane Sauget



Cela fait 14 ans que Stéphane travaille au sein de la Ville de Saône.

En effet, il a débuté sa carrière en 2008 en tant qu'employé de vie scolaire (EVS) à l'école élémentaire. En parallèle, Stéphane était également animateur périscolaire pour l'association Familles Rurales qui, à l'époque, avait en charge le périscolaire. Lorsque la commune a repris la gestion du service en 2010, Stéphane a évolué en devenant Directeur adjoint du périscolaire de Saône.

À ce jour, son poste consiste à gérer les inscriptions et le planning des familles, commander les repas, élaborer des projets d'animation et assurer le bien-être de nos enfants pendant les temps d'accueils périscolaires.

#### Son objectif au quotidien :

répondre aux besoins des familles et proposer des animations pour créer des souvenirs à nos enfants.

### Sandrine Jonquet



Depuis 2010 Sandrine Jonquet exerce ses fonctions au service technique et urbanisme de Saône.

Selon le Plan Local d'Urbanisme ; elle instruit les dossiers de demande d'autorisation d'urbanisme des habitants de la ville de Saône.

Dans le cadre de vos projets neufs et/ou de rénovation, Sandrine vous accompagnera à l'obtention de vos déclarations préalables et permis de construire.

Sandrine réceptionnera également les dossiers que vous déposerez sur la plateforme dématérialisée : [grandbesancon.fr/gnau](http://grandbesancon.fr/gnau)

#### Son objectif au quotidien :

assurer la continuité du service technique et urbanisme dans la bienveillance et la diligence pour tous.



### Les diplômés des Cafés connectés !

Les Cafés connectés étaient de retour à Saône pour le plus grand plaisir de nos aînés. Proposés par l'Union Départementale des CCAS et le CCAS de Saône, ils ont été animés par Thiéfaïne Royer pour Saint-Vit Informatique puis Chloé Pipoz qui effectuait son service civique à la mairie de Saône.

Destinés aux personnes de plus de 60 ans habitant à Saône, ces ateliers permettent de répondre à une demande croissante d'utilisateurs éloignés du numérique désirant se familiariser avec l'outil. Chaque participant disposait d'une tablette connectée prêtée par l'UDCCAS qu'il pouvait ramener à son domicile pour un usage personnel quotidien. Ils ont ainsi pu se créer une adresse mail, envoyer des photos, créer des dossiers, télécharger des applications comme SNCF connect, Leboncoin, Doctolib, Yuka, Lune et jardin, MyTF1, YouTube etc.

Des temps de convivialité et de partage en petits groupes avec la volonté d'apprendre et faciliter le quotidien des participants, ainsi se résume cette formation qui a pris fin le 25 juin. Un temps officiel en présence de Carine Goisset (UDCCAS) et Nadine Sauvonnet (élue à l'intergénérationnelle) a clôturé cette session avec la remise des diplômes.

#### ATELIER LES TEMPS CONNECTÉS

→ Un nouvel atelier informatique sera mis en place à la rentrée : les temps connectés. Financé par la Conférence des Financeurs du Doubs et mis en place par Saint-Vit Informatique, il sera gratuit et ouvert à tous sans restriction d'âge.

● 5 séances le mardi du 17/09 au 15/10 de 10h à 12h  
**Inscriptions obligatoires en mairie, tél. 03 81 55 71 31**

### Recherche membres pour le CCAS

- Vous œuvrez dans une association pour les personnes âgées et/ou de personnes en situation de handicap.
- Vous êtes habitant de Saône et souhaitez vous investir dans votre commune.

Nous sommes à la recherche de 2 personnes pour intégrer les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS de Saône).

➤ Si cela vous intéresse, nous vous invitons à prendre contact avec la Mairie au 03 81 55 71 31 avant le 15 août

## France Identité est disponible dans votre France Services

➤ L'application France Identité est disponible pour tous.

Elle permet de créer une version dématérialisée de votre Carte Nationale d'Identité.

En numérisant votre CNI, vous pourrez créer des justificatifs d'identité à usage unique, utiliser France Identité pour vous identifier sur France Connect.

Pour créer votre compte, il vous suffit :

- # D'être majeur ;
- # De disposer d'un téléphone portable compatible ;
- # De disposer d'une carte nationale d'identité petit format.

Vous pouvez vous rendre dans votre France Services Saône sans rendez-vous afin de valider votre France Identité.

France Services Saône est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire au :  
**Tél. 03 81 55 47 35**



## Nouvel atelier mémoire

En partenariat avec la Mutualité Française, la Ville de Saône et son CCAS proposent un atelier gratuit sur la mémoire **destiné aux plus de 60 ans intitulé « Pep's Eurêka »**. Labellisé et animé par un professionnel, il permet de donner du pep's à vos neurones et à votre vie par le jeu, les exercices et de bonnes astuces !

➤ **Les vendredis matins du 27 septembre au 20 décembre de 9h30 à 12h** (rendez-vous à 10h30 la première séance).

**Nombre de places limité, inscription obligatoire à la mairie :**  
tél. 03 81 55 71 31

## France Services au forum des associations

L'équipe de France Services de Saône sera présente lors du **Forum des Associations qui se déroulera le samedi 7 septembre de 14h à 16h à l'Espace du Marais**.

Vous pourrez ainsi découvrir les accompagnements qui peuvent être réalisés (demande de retraite, renouvellement de permis de conduire / carte grise, compte Améli, demande d'aides Prime Adapt' et Prime Rénov', actualisation France Travail etc.)

Certains de nos partenaires locaux seront également présents :

# Le CRIJ avec la vente de la Carte Avantages Jeunes ;

# Les Francas du Doubs présenteront le BAFA (une aide de 400 € peut être accordée par le CCAS pour son financement) ;

# La Mission Locale (pour les 16-25 ans) vous fera découvrir ses missions, ses accompagnements dans les domaines de l'emploi, la formation, l'autonomie etc.

logo FS

## État civil

### Article 1

**Vous emménagez à Saône ? Vous quittez la commune ?**

Dès votre installation à Saône, il est nécessaire de venir vous déclarer en mairie. Votre enregistrement sera utile lors de diverses démarches administratives (légalisation de signature, élections, recensement citoyen, mariage, pacs, décès, etc.). Présentez-vous muni(e) de votre livret de famille et d'une facture de moins de trois mois afin de vous enregistrer parmi la population saônoise. Que vous déménagiez dans Saône ou dans une autre commune, nous vous remercions de nous indiquer votre nouvelle adresse.

**Informations au service état civil :**

**Tél. 03 81 55 47 60**

### Article 2

**Légalisation de signature**

La légalisation de signature se fait auprès de votre **mairie** de domicile, **sur rendez-vous**. L'usager doit se présenter avec le document **non signé**, sa pièce d'identité et justifier de sa résidence sur la commune.

### Article 3

Recensement

### Article 4

Élections

**Vous êtes domicilié(e) à Saône ?**

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales si ce n'est pas déjà fait ! Pour cela, rendez-vous en mairie muni(e) de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (facture de moins de trois mois).

Vous pouvez également vous inscrire en ligne : Service-Public.fr, onglet « Fiches Pratiques » - « Papiers, Citoyenneté » puis « Élections »

Vous pourrez vérifier sur le même site que votre inscription a bien été prise en compte ou que **vous êtes déjà inscrit(e) sur les listes**.



**Pour rappel, les cartes électorales sont renouvelées tous les trois ans OU lors d'une arrivée dans la commune OU lors d'un déménagement nécessitant un changement de bureau de vote.**

La carte électorale n'a pas de caractère obligatoire, elle facilite simplement le travail des assesseurs lors de scrutins.

L'envoi postal de la carte d'électeur par les mairies aide également à déterminer si le titulaire habite toujours à l'adresse qui figure dans les registres.

**Information au service état civil - Élections : 03 81 55 47 60**



# COMMENT RÉDUIRE MES DÉCHETS MÉNAGERS ?

## VOUS HABITEZ EN MAISON : AVEC UN COMPOSTEUR INDIVIDUEL

Vous habitez dans une maison pourvue d'un jardin ou d'un espace vert ?

**Laissez-vous tenter par la pratique du compostage individuel.**

Le Sybert propose de vous former gratuitement au compostage.



Pendant une heure apprenez les bons gestes à adopter pour réussir votre compost : comprendre le processus du compostage, les éléments à surveiller et les solutions pour réussir son compost.

➔ **Pour vous inscrire :**  
tél. 03 81 55 71 31 (le groupe doit être constitué d'au moins dix personnes).

Vous pouvez acheter un composteur de 600 L à 40 €, renseignements en mairie.

→ Pour les appartements, les logements dépourvus d'espaces verts ou les maisons individuelles ne désirant pas de composteurs il existe la solution du **lombricomposteur**.



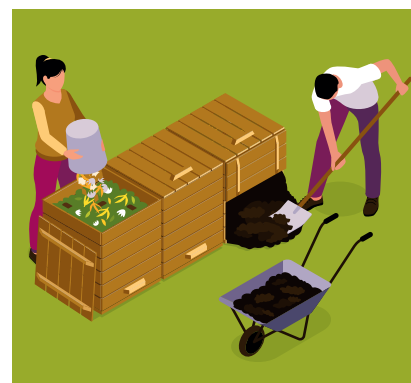
## VOUS HABITEZ EN APPARTEMENT : LE COMPOSTAGE EN PIED D'IMMEUBLE

**C'est un lieu collectif dédié au compostage, situé au pied d'un immeuble**, sur le domaine privé, pour permettre à chaque résident de l'immeuble d'y déposer ses déchets de cuisine.

Les composteurs sont gérés directement par les habitants avec l'aide de "référents compostage" volontaires, et accompagnés du Sybert et de la SCOP Trivial Compost.

Le compostage de quartier est en réflexion sur Saône pour apporter une solution aux personnes résidentes en appartement et n'ayant pas d'espaces verts.

➔ **Pour tout renseignement sur le compostage**, vous pouvez contacter le Sybert au 03 81 21 15 60 ou par mail : [compostage@sybert.fr](mailto:compostage@sybert.fr)



## Sécurité routière, vivre ensemble

Les travaux du centre-ville (réseaux humides, réseaux secs et aménagement de la voirie), ceux pour l'aménagement du pôle d'échanges multimodal, ainsi que ceux de la ligne ferroviaire des Horlogers, en cours et à venir, impactent et perturbent fortement la circulation. Des itinéraires de déviation ont été mis en place par le Conseil départemental du Doubs (CD25) en lien avec la commune afin de contourner les rues ou les quartiers qui sont fermés pour l'exécution des travaux en sécurité.

D'autres itinéraires pourront compléter ceux du CD25 de manière à assurer des liaisons entre quartiers dans la mesure du possible.

Dans un souci de sécurité et de quiétude, les usagers de la route et les administrés doivent respecter le code de la route, la vitesse de circulation et les itinéraires de déviation. En effet, il a été constaté à de nombreuses reprises des incivilités amendables sur ces points. Chacun doit adapter ses habitudes en matière de transport et de déplacement en privilégiant l'utilisation de zone de stationnement de proximité et les cheminements piétons.

Merci pour votre compréhension.



Grande rue



## NOS COMMERCES sont ouverts !

Malgré les travaux d'assainissement en cours, **tous les commerces, restaurants et hôtels restent ouverts et accessibles.**

En lien avec nos commerçants, nous mettons tout en œuvre pour vous faciliter l'accès aux différents magasins et parkings du centre-bourg.

Désormais, la place de la Liberté est accessible pour stationner vos véhicules.

## Planning des travaux

### Voiries impactées par le chantier « Réseaux humides »

*Sous réserve des aléas chantiers*

JUILLET

➤ 01 au 14/07/2024 (S27 à S28) :

# Grande Rue (RD246) → Fermée - Route barrée - Itinéraire de déviation

# Rue de la Mairie (RD104) → Ouverte

➤ 15 au 24/07/2024 (S29 à S30) :

# Grande Rue (RD246) → Fermée - Route barrée - Itinéraire de déviation

ATTENTION : du 22 au 24/07/2024 - 3 jours strictement interdit à toute circulation, y compris les livraisons, en raison de la préparation (décaissement de 15 cm avec affleurants visibles) et réfection de la voirie

# Rue de la Mairie (RD104) → Alternat par feux (tronçon entre le rond point rue du Collège à la route de Gennes)

➤ 25 au 28/07/2024 (S30) :

# Grande Rue (RD246) → Ouverte

# Rue de la Mairie (RD104) → Fermée - Route barrée - Itinéraire de déviation (tronçon entre le rond point rue du Collège à la route de Gennes)

AOÛT

➤ 29/07 au 04/08/2024 (S31) :

# Grande Rue (RD246) → Ouverte

# Rue de la Mairie (RD104) → Fermée - Route barrée - Itinéraire de déviation (à définir)

➤ 04/08 au 01/09/2024 (S32 à S35) :

# Grande Rue (RD246) → Ouverte

# Rue de la Mairie (RD104) → Fermée - Route barrée - Itinéraire de déviation (tronçon route de Gennes à la pharmacie)

SEPT.

➤ 02 au 29/09/2024 (S36 à 39 - en attente de confirmation) :

# Rue de la Poste / Place Jean Moulin → Fermée - Route barrée / Alternat : selon avancement de la tranche du chantier - Itinéraire de déviation

### Voiries impactées par le chantier « Aménagement du pôle d'échanges multimodal (PEM) »

*Sous réserve des aléas chantiers*

PRÉVISIONS

➤ 15/07/2024 au 1/09/2024 (S29 à S35 - en attente de confirmation) :

# Quartier Gare : rues du Chenau Blond, Gustave Courbet / Parking de la Gare-Aldi → Fermée - Route barrée / Alternat : selon avancement de la tranche de chantier





## Franc-comtois, où que tu sois, du soleil (quand il est là... !) méfie-toi !

L'opération Juin jaune est un mouvement de sensibilisation au risque du soleil (UV), créé en 2023 par l'Association des Dermatologues de Franche-Comté « ASFODER » et l'association de patients « à fleur de peau », pour vous informer sur le risque du soleil du quotidien. **Les UV solaires cumulés sont à l'origine des cancers de la peau.**

Chaque année, entre 141 200 et 243 500 cas de cancers de la peau sont diagnostiqués en France, selon Santé Publique France.

### Il existe 2 grands types de cancers de la peau :

# **Le premier, et le plus fréquent**, (90 % des cancers de la peau) **est le carcinome**, qui prend la forme d'un bouton ou d'une croûte qui ne guérit jamais et saigne de temps en temps. Il survient dans la majorité des cas après 50 ans, et est dû à une exposition au soleil excessive et chronique.

# **Second type, et le plus grave : le mélanome cutané.** Dans 85 % des cas, il est, là encore, dû à une exposition aux UV solaires excessive chez les plus de 30 ans.

À l'heure où il est de plus en plus compliqué de trouver un rendez-vous auprès d'un dermatologue, lié au manque de praticiens sur le terrain, prenez les devants pour ne pas avoir besoin de consultation !

➔ **Agir maintenant pour prévenir les problèmes dans 5, 10, 20 ans !**

Et n'oubliez pas que le meilleur anti-rides ou anti taches au quotidien, notamment sur la période d'avril à septembre. Vive la mode du chapeau, des lunettes de soleil et chemises amples à manches longues lorsque vous êtes en extérieur car quand il fait beau, il pleut des UV !

Les UVB provoquent le coup de soleil, mais les UVA altèrent l'ADN des cellules de la peau, conduisant avec le temps au processus de cancérisation cutanée. Même si vous ne prenez pas de coup de soleil, vous altérez vos cellules cutanées avec les UVA.

**Alors, plus que jamais, Franc-comtois, réveille-toi !!**



Que tu sois dans ton jardin, au travail en extérieur (BTP, agriculture, paysagiste, etc.) ou en loisirs outdoor (tennis, trail, foot, pétanque, vélo, etc), **plus que jamais, du soleil méfie-toi !**

**10%**  
des cancers  
cutanés sont des  
**mélanomes**

**3<sup>e</sup> cause**  
de nouveaux cas de cancer  
pour **mélanome cutané**  
chez les **20-24 ans**

**85%** des **mélanomes cutanés**  
sont dus à une **exposition excessive**  
aux **UV solaires** chez les  
**plus de 30 ans**



**RETROUVEZ UN  
max d'infos !**



[www.juin-jaune.fr](http://www.juin-jaune.fr)



@JuinjauneFR



@JuinjauneFR

### Au revoir et merci Catherine

Catherine est arrivée au service périscolaire en janvier 2000 en tant qu'animatrice.

Depuis 24 ans, Catherine veille sur le bien-être de nos enfants lorsque nous les déposons au périscolaire.

En effet, elle accueille nos enfants à l'école élémentaire le matin puis s'occupe de nos enfants à l'école maternelle lors de la pause méridienne et le soir.

Après ces nombreuses années à prendre soin de nos enfants, il est l'heure pour Catherine de partir en retraite pour profiter pleinement de ses petits-enfants.

**Merci Catherine !**



### Un été au périscolaire



Ouverture du périscolaire :

- du 8 au 26 juillet sur le thème de la mer et du monde aquatique
- du 19 au 30 août sur le thème des Jeux Olympiques

En collaboration avec l'ensemble des périscolaires du premier plateau, un **mini camp** a été organisé du **17 au 19 juillet** (trois jours et deux nuits) au camping de Marnay pour les enfants âgés de 8 à 11 ans. Huit places étaient disponibles pour les enfants du périscolaire de Saône.



### Information rentrée

Préparez les cartables, la rentrée des classes pour les élèves de la maternelle et de l'élémentaire se fera le **lundi 2 septembre 2024**.

La liste des classes de maternelle et de l'élémentaire sera affichée le vendredi 30 août.

Le nombre d'élèves est légèrement en baisse cette année mais nous ne fermons pas de classe. Nous continuons avec quatre classes en maternelle et neuf classes dont une classe Ulis pour l'école élémentaire.

**Pour rappel, les horaires sont les suivants :**

École maternelle : lundi-mardi-jeudi-vendredi 8 h 30 - 11 h 45 et 13 h 45 - 16 h 30

École élémentaire : lundi-mardi-jeudi-vendredi 8 h 30 - 12 h et 13 h 45 - 16 h 15

**Nous souhaitons une belle rentrée des classes à tous nos petits Saônois.**

→ Pour toute information concernant le périscolaire contactez les Francas, tél. 07 85 28 11 59 ou [saone.cd1@francas-doubs.fr](mailto:saone.cd1@francas-doubs.fr)





## L'HISTOIRE DES JEUX OLYMPIQUES s'expose à Saône

En cette année 2024 où la France accueille les jeux de la XXXIII<sup>e</sup> olympiade, la Ville de Saône a accueilli une exposition sur l'histoire des Jeux Olympiques et Paralympiques en collaboration avec Monsieur Eric Monnin (Vice-Président de l'Université de Franche-Comté à l'Olympisme, Directeur du Centre d'études et de recherches olympiques universitaires et également ambassadeur de Paris 2024).

Pendant près d'une semaine, l'exposition a reçu de nombreux visiteurs passionnés ainsi que l'ensemble des classes de l'école élémentaire.

## Appel à bénévoles pour le Comité des Fêtes

# Le Comité des Fêtes recherche de nouveaux bénévoles pour prêter main forte durant une ou plusieurs manifestations prévues au calendrier annuel. Vous avez plus de 18 ans ? Vous êtes volontaire et dynamique ? Vous aimez travailler en équipe et donner de votre temps ?

**N'attendez plus et rejoignez les bénévoles du Comité des Fêtes de la Ville.**

Nous sommes à votre écoute :  
par téléphone au 03 81 55 71 31  
ou par courriel : [lucie.gomes@saone.fr](mailto:lucie.gomes@saone.fr)

## Grand succès pour la 1<sup>re</sup> édition du Salon de l'aventurier



La première édition du Salon de l'aventurier 4x4 Motos s'est tenue à l'espace du Marais le weekend du 31 mai au 2 juin.

Malgré le mauvais temps, cela n'a pas empêché les 3 500 visiteurs en quête d'aventure et de voyage de venir sur le salon pour découvrir les 70 exposants et les 80 véhicules présents sur le bivouac.

Une vraie opportunité pour

les visiteurs et les participants d'échanger sur leurs passions communes, leurs expériences de voyage et aussi de pouvoir s'équiper sur les conseils des meilleurs professionnels dans le domaine.

Durant ce week-end, nous avons eu l'honneur également de recevoir Anne-France Dautherville en tant qu'invitée spéciale du salon. Anne-France est la première femme à avoir fait le tour du monde seule en moto. Avec d'autres conférenciers, elle nous a raconté ses aventures et ses voyages à travers le monde.



## La fête de la musique a tenu ses promesses

# La pluie s'est invitée lors de la fête de la musique mais cela n'a pas empêché le public de répondre présent.

Dans une ambiance festive et familiale, les artistes se sont succédé jusqu'au bout de la nuit pour célébrer ensemble cette première soirée d'été.



# ASSOCIATIONS

LAURE JOINEAU

## Une Saônoise aux Jeux Olympiques

Laure Joineau, professeure du tennis club de Saône et créatrice de la section tennis sport santé a été retenue par l'organisation des Jeux Olympiques pour être porteuse de la flamme olympique sur quelques kilomètres, le 25 juin dernier.

Laure prendra la direction de Paris prochainement pour encadrer les épreuves de tennis sur la compétition des Jeux Olympiques du 27 juillet au 5 août puis du 27 août au 8 septembre pour les Jeux paralympiques.

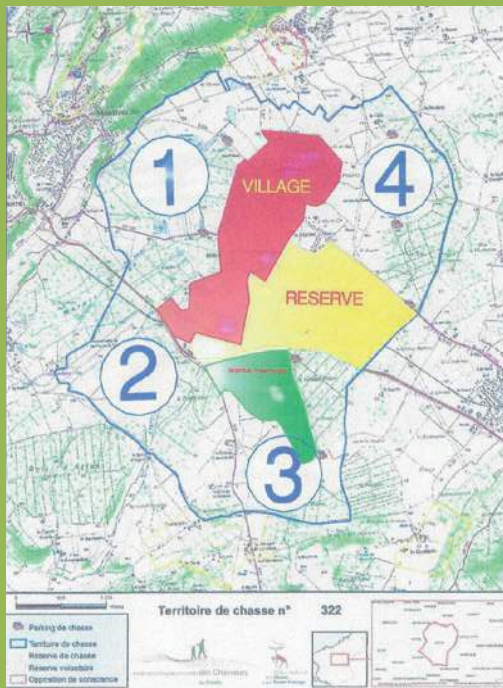
Nous lui adressons toutes nos félicitations !



ACCA

## Calendrier des secteurs libres\*

➤ Période de chasse de la saison prochaine :  
15 septembre 2024 à la fin du mois de janvier 2025



| SEPTEMBRE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | OCTOBRE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | NOVEMBRE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | DÉCEMBRE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | JANVIER 2025                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| D 1 1-3<br>L 2 1-3<br>M 3 1-3<br>J 4 1-3<br>V 5 1-3<br>S 6 1-3<br>D 7 1-3<br>L 8 1-3<br>M 9 1-3<br>J 10 1-3<br>V 11 1-3<br>S 12 1-3<br>D 13 1-3<br>L 14 1-3<br>M 15 1-3<br>J 16 1-3<br>V 17 1-3<br>S 18 1-3<br>D 19 1-3<br>L 20 1-3<br>M 21 1-3<br>J 22 1-3<br>V 23 1-3<br>S 24 1-3<br>D 25 1-3<br>L 26 1-3<br>M 27 1-3<br>J 28 1-3<br>V 29 1-3<br>S 30 1-3<br>D 31 1-3 | M 1 1-3<br>J 2 1-3<br>V 3 1-3<br>S 4 1-3<br>D 5 1-3<br>L 6 1-3<br>M 7 1-3<br>J 8 1-3<br>V 9 1-3<br>S 10 1-3<br>D 11 1-3<br>L 12 1-3<br>M 13 1-3<br>J 14 1-3<br>V 15 1-3<br>S 16 1-3<br>D 17 1-3<br>L 18 1-3<br>M 19 1-3<br>J 20 1-3<br>V 21 1-3<br>S 22 1-3<br>D 23 1-3<br>L 24 1-3<br>M 25 1-3<br>J 26 1-3<br>V 27 1-3<br>S 28 1-3<br>D 29 1-3<br>L 30 1-3<br>M 31 1-3 | V 1 1-3<br>S 2 1-3<br>D 3 1-3<br>L 4 1-3<br>M 5 1-3<br>J 6 1-3<br>V 7 1-3<br>S 8 1-3<br>D 9 1-3<br>L 10 1-3<br>M 11 1-3<br>J 12 1-3<br>V 13 1-3<br>S 14 1-3<br>D 15 1-3<br>L 16 1-3<br>M 17 1-3<br>J 18 1-3<br>V 19 1-3<br>S 20 1-3<br>D 21 1-3<br>L 22 1-3<br>M 23 1-3<br>J 24 1-3<br>V 25 1-3<br>S 26 1-3<br>D 27 1-3<br>L 28 1-3<br>M 29 1-3<br>J 30 1-3<br>V 31 1-3 | D 1 1-3<br>L 2 1-3<br>M 3 1-3<br>J 4 1-3<br>V 5 1-3<br>S 6 1-3<br>D 7 1-3<br>L 8 1-3<br>M 9 1-3<br>J 10 1-3<br>V 11 1-3<br>S 12 1-3<br>D 13 1-3<br>L 14 1-3<br>M 15 1-3<br>J 16 1-3<br>V 17 1-3<br>S 18 1-3<br>D 19 1-3<br>L 20 1-3<br>M 21 1-3<br>J 22 1-3<br>V 23 1-3<br>S 24 1-3<br>D 25 1-3<br>L 26 1-3<br>M 27 1-3<br>J 28 1-3<br>V 29 1-3<br>S 30 1-3<br>D 31 1-3 | M 1 2-4<br>J 2 2-4<br>V 3 2-4<br>S 4 2-4<br>D 5 2-4<br>L 6 2-4<br>M 7 2-4<br>J 8 2-4<br>V 9 2-4<br>S 10 2-4<br>D 11 2-4<br>L 12 2-4<br>M 13 2-4<br>J 14 2-4<br>V 15 2-4<br>S 16 2-4<br>D 17 2-4<br>L 18 2-4<br>M 19 2-4<br>J 20 2-4<br>V 21 2-4<br>S 22 2-4<br>D 23 2-4<br>L 24 2-4<br>M 25 2-4<br>J 26 2-4<br>V 27 2-4<br>S 28 2-4<br>D 29 2-4<br>L 30 2-4<br>M 31 2-4 |

- 1 LE GRAND MARAIS 2 LA PISTE - LE PETIT FRÊNE 3 LE GRAND FRÊNE - LE BOIS BLANC
- 4 LES PETITES COUPES - LE CHANET

\* Secteurs sans battue de chasse



## BASKET

### Le SVOB recrute !

La saison 2023-2024 a été une saison riche pour le club avec de très bons résultats collectifs et individuels. Cette saison a également marqué le début d'une collaboration avec le club phare de Besançon « Le BESAC » et la création d'une Coopération Territoriale de Clubs (CTC) entre Saône, Besançon et Saint-Vit pour inscrire les meilleurs jeunes dans des compétitions relevées.

Le club est dans une dynamique importante et toutes les énergies pour continuer à le faire grandir sont les bienvenues.

Tu es née en 2013, 2014, 2015 ? Tu as envie de faire du basket ? **Rejoins l'équipe U13 Féminine pour la saison 2024-2025.**

# Pour plus d'information : [svob25@gmail.com](mailto:svob25@gmail.com)

## CATS

### Cours de Pilates

**Cats propose cinq niveaux de cours :**

- # Débutant : jeudi à 18 h 45
  - # Intermédiaire : mercredi à 18 h
  - # Avancé : mercredi à 19 h
  - # Senior (+63ans) : jeudi à 14h
  - # Tous niveaux : lundi à 20 h
- Cours limités à dix personnes*

# Cours de Modern'Jazz adultes : jeudi à 20h

*Salle de danse, complexe sportif de Saône.*

Les cours de Pilates sont dispensés par un professeur diplômé et certifié Pilates.

# Renseignements  
auprès de CATS :  
06 09 70 54 20  
[cat.cats@sfr.fr](mailto:cat.cats@sfr.fr)



## FAMILLE RURALES

### Gala de danse

Dans une ambiance familiale, le gala de danse de Familles Rurales a rassemblé de nombreux spectateurs mercredi 12 juin à l'Espace du Marais.

L'occasion pour Dorothée et ses 98 danseuses de faire découvrir le travail accompli durant l'année.

**L'association remercie la Ville pour son soutien.**



## LACIM

### Un concert exceptionnel et solidaire

Le groupe vocal « La Cecilia » de Seloncourt, présente un grand spectacle « Un air de Famille », au profit de LACIM de Saône.

Ce programme résonne avec toutes les chansons en lien avec la famille et les amis proches.

Les bénéfices issus de cette soirée permettront à LACIM de poursuivre les programmes d'alphabétisation auprès des femmes au Mali ainsi que les projets concernant l'agriculture durable : compost, élevage de chèvres, fourniture de semences améliorées etc. Il en sera de même avec la poursuite de la plantation d'arbres dans le village de Teghazer au Niger.

LACIM de Saône attend de nombreux spectateurs pour un moment chaleureux, dynamique et pétillant.

**# 12 octobre à 20 h - Espace du Marais**

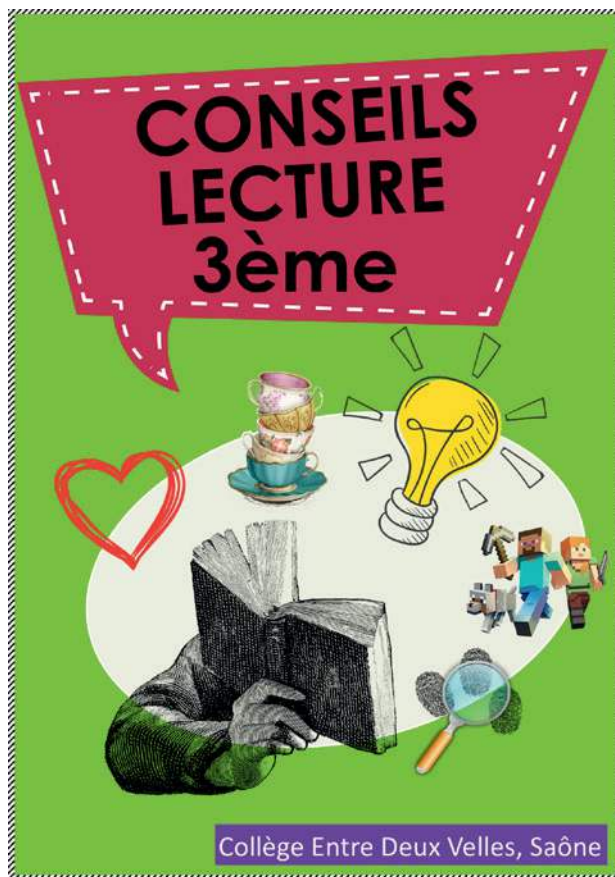




## Exposition estivale

L'été arrive enfin et durant cette période estivale, l'espace d'exposition de la Mairie est mis à disposition des élèves du collège Entre Deux Velles.

Les élèves des classes de 3<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup> sous la houlette de M<sup>me</sup> Adèle Prélôt, professeure d'art plastique présentent quelques vanités marquant le passage du temps et des travaux sur la genèse d'une créature imaginaire.



## Médiathèque

Fermeture estivale du  
23 juillet au 6 août inclus.



## Projet « Jeunes en librairie »

Cette année, dans le cadre du projet « Jeunes en librairie », un partenariat inédit porté par, M<sup>me</sup> Ferdenzi, professeure de Lettres et M<sup>me</sup> Farré professeure documentaliste au collège Entre Deux Velles a été mis en place avec la Médiathèque de Saône.

Les élèves de 3<sup>e</sup> du collège ont pu visiter la médiathèque et lors d'un temps d'échange poser toutes leurs questions sur le métier de bibliothécaire et le fonctionnement de la médiathèque.

Les élèves ont, par la suite, sélectionné des livres et se sont glissés le temps d'un instant dans la peau de critiques littéraires vous offrant leurs retours sous la forme de bandeaux.

**Pour retrouver leur sélection et tous leurs conseils de lecture, rendez-vous à la médiathèque de Saône !**





## Une nouvelle borne de recharge a vu le jour



Grand Besançon Métropole a signé un marché public avec Easy Charge Services, filiale du groupe Vinci pour déployer un réseau de bornes publiques privilégiant la recharge rapide des véhicules des particuliers. De ce fait, 47 bornes à Besançon et 37 dans les communes avoisinantes ont vu le jour.

**Vous pouvez dès à présent recharger votre véhicule place du Général de Gaulle grâce à deux points de charge** permettant à deux véhicules de s'alimenter en simultané.

Le paiement s'effectue à l'acte avec une carte bancaire ou un badge d'opérateur de mobilité.

## Investir dans le patrimoine forestier communal pour l'adapter aux changements climatiques

Face au dépérissement important des peuplements sur le territoire national en raison du changement climatique, la Fédération des Communes forestières de Bourgogne-Franche-Comté, en partenariat avec l'Office National des Forêts (ONF), a organisé une **journée de formation pour les élus et les agents des communes adhérentes**.

Cela a permis aux collectivités de :

- # Identifier les objectifs de la mise en œuvre des opérations sylvicoles ;
- # Envisager les adaptations à conduire dans les travaux sylvicoles pour l'adaptation des forêts au changement climatique ;
- # Identifier les intervenants des travaux sylvicoles et leurs rôles ;
- # Mettre en œuvre ou faire mettre en œuvre les travaux en forêt communale.



## Essais de sirène

### Tous les premiers mercredis du mois

Le Système d'Alerte et d'Informations aux Populations (SAIP) permet d'avertir les

personnes d'un danger imminent au moyen de sirènes. Afin d'assurer l'efficacité de ces matériels, la Ville réalisera des essais mensuels tous les premiers mercredis du mois. Aucun comportement particulier n'est attendu de la part de la population lors de ces essais. *En cas de jour férié, l'essai sera reporté à une date ultérieure.*



**Il paraît que marcher dans une déjection canine avec le pied gauche porte chance.**

Néanmoins, nous vous rappelons que la défécation de nos petites boules de poils est interdite sur l'espace public (trottoirs, jardins)

**En tant que propriétaire d'un animal de compagnie, vous êtes dans l'obligation de ramasser ses excréments.**



## MARCHER DEDANS NE PORTERA PAS BONHEUR



**Ramassez vos déjections canines !**



# AGENDA



**Espace du Marais**  
**Samedi 07 SEPTEMBRE**  
**14h00 - 16H00**

*Sport et Culture*

## FORUM DES ASSOCIATIONS

**Nombreux Stands :**

- Présentation du BAFA (les Francas du Doubs)
- France Services
- Vente de la carte avantages jeunes
- Mission Locale pour les 16-25 ans
- Associations



## AOÛT

**LUN. 5**

**Don du sang**

Espace du Marais

**VEN. 30**

**Venez à vos souvenirs avec l'Abbé Simon**

19 h - salle ancien gymnase

## SEPTEMBRE

**SAM. 7**

**Forum des associations**

De 14 h à 16 h - Espace du Marais

**SAM. 7 ET DIM. 8**

**Visite à San Marcello**

**Piteglio**

avec le Comité de Jumelage

**7 AU 14 SEPT.**

**Voyage ANCV des Aînés en Normandie**

**JEU. 19**

**Conseil municipal**

18 h 30 - salle Guy Devaux

## OCTOBRE

**SAM. 5 ET DIM. 6**

**Visite à Heckendalheim**

avec le Comité de Jumelage

**SAM. 12**

**Concert solidaire LACIM**

À 20 h - Espace du Marais

**DIM. 13**

**Color Saône**

Départ site du Marais

**JEU. 24**

**Conseil municipal**

18 h 30 - salle Guy Devaux

## CONTACTS UTILES

### MAIRIE

26 rue de la Mairie - 03 81 55 71 31  
contact@saone.fr - www.saone.fr  
Ville de Saône  
du lundi au vendredi : 9 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h 30  
(fermeture à 16h le vendredi)

### FRANCE SERVICES

26 rue de la Mairie - 03 81 55 47 35  
franceservices@saone.fr  
du lundi au vendredi : 9 h-12 h / 13 h 30 - 17 h 30

### CARTE D'IDENTITÉ-PASSEPORT

26 rue de la Mairie - 03 81 55 71 31  
cta@saone.fr  
du lundi au vendredi : 9h-12h / 13h30-17h30

### MÉDIATHÈQUE

4 rue de l'Étoile - 03 81 55 94 56  
mediatheque@saone.fr  
mardi : 13 h 30 - 18 h / mercredi : 9 h - 12 h / 14 h - 18 h  
vendredi : 14 h - 18 h / samedi : 9 h - 12 h

### DÉCHETTERIE

(horaires d'été)  
RD104 - 03 81 21 15 60  
du lundi au vendredi : 8 h 30-12 h 20 / 13 h 30-16 h 50  
samedi : 8 h 30-12 h 20 / 13 h 30-17 h 50